

AVIS

Le Maire informe ses administrés :

Le Lundi 7 Septembre 2020 à 18H30

A LA SALLE DES FÊTES D'AUCHY-lez-ORCHIES

Objet : Réunion du Conseil Municipal ordinaire

ORDRE DU JOUR

- Désignation d'un délégué CLECT à la CCPC
- Ajustement subvention DETR DSIL Local béguinage
- Adhésion au Groupement de commandes Signalisation Verticale – peinture pour marquage au sol
- Renouvellement Groupement de commande Mission assistance à maîtrise d'ouvrage – optimisation des moyens d'impression
- Rétrocession voirie projet Béguinage
- Tarif location salle des fêtes en semaine
- Modification du PLU
- Crise sanitaire -Aide au Café l'Alcyquois
- Convention avec CCPC – Remboursement des masques
- Délibération modification budgétaire
- Questions diverses

Compte tenu du contexte sanitaire actuel, je vous précise les modalités de déroulement particulières de ce Conseil Municipal :

PUBLICITE DES DEBATS

Sur les recommandations du Conseil Scientifique, et à titre « expérimental » la séance se déroulera avec un public limité à 10 personnes, hors représentant(s) de la Presse régionale

REGLES SANITAIRES

Enfin d'éviter tout risque de transmission du virus SARS-CoV-2 lors de la séance, le Conseil scientifique propose de respecter un protocole strict :

- Respect des distances de sécurité (1 mètre au moins de chaque côté)
- Port du masque pour l'ensemble des conseillers municipaux et du public présent.
- Lavage des mains à l'entrée et à la sortie

Auchy-lez-Orchies, le 31 août 2020

Le Maire



Guy SCHRYVE